

le voyage de l'ouest

le 28 juillet

8

Le Colonel Delestre, désigné pour prendre le C^t de la région de Tombouctou, au général C^t supérieur des troupes du groupe de l'A. O. F.



J'ai eu l'honneur de vous faire retour, après en avoir pris connaissance, du dossier ci-joint, que vous avez bien voulu m'envoyer en communication et qui a trait à une nouvelle répartition des troupes dans la Région de Tombouctou, répartition proposée par le chef de B^{on} Berger, C^t de la région.

I

Création d'un peloton méhariste à la C^{ie} de Gao (2^e C^{ie} du B^{on})
Je me range sans réserve à l'avis exprimé par le C^t Berger sur la nécessité de créer un peloton méhariste à la C^{ie} de Gao (v. Rapp^t S. N. 204. R du 4 juin 1917).

L'expérience a en effet démontré depuis longtemps qu'une force méhariste opérant isolément, devait pour être en mesure de faire face à toutes les situations ne pas être d'un effectif inférieur à 120 fusils.

C'est pour avoir méconnu ce principe que nous avons eu à enregistrer quelques échecs retentissants (affaires d'El G^t ¹⁹¹² Ouellara; d'el azalai de Bilma ¹⁹¹⁴).

Le fait que les bandes opérant entre le Haggou d'une part, Meinaka et les confins du cercle de Tachoua, d'autre part, sont pourvus d'armes à feu rapide et de munitions en abondance renforce singulièrement la valeur de l'argument. Le C^t Berger table sur un effectif de 110 indigènes pour peloton.

Si mes souvenirs sont exacts, il a été pris comme base dans l'organisation des formations méharistes une section ou l'effectif suivant (Personnel):

- 1 officier
- 2 sous officiers
- 57 indigènes (Tirailleurs grades compris)

Quand 2 sections sont réunies (2 officiers en uniforme par un adjudant).

Compte tenu d'une part de l'appoint des carabines du goum manure affecté à chaque peloton (20); d'autre part des absents et des indisponibles on voit qu'avec les effectifs ci-dessus indiqués, l'officier commandant un peloton aura toujours un minimum de 120 carabines à mettre en ligne.

II

Extension vers l'Est de la zone de surveillance du peloton méhariste de la 3^e & 6^e.

Ce projet est une conséquence du projet de création d'un peloton méhariste à la 6^e de Gas, qui ne fournirait plus la section méhariste de Tidal.

Il répond en outre à une nécessité de paturages qui, en matière méhariste, prime toutes autres considérations.

J'émet en avis favorable à ce projet qui permettra d'avoir dans l'éboulé des Boghos et le Timétain une force méhariste imposante (Les Algériens y ont déjà 80 méharistes et le Général Laperrine a l'intention de porter leur effectif à 150 quand la 7^e & 6^e aura rejoint Motryliniski).

Pour ce qui est du déplacement du siège de la 3^e & 6^e qui paraît être le corollaire de l'appoint de son peloton méhariste vers l'Est, je réserve mon avis jusqu'à ce que je sois sur place.

Sur nos confins l'action politique est trop liée à l'action militaire pour ne pas tenir compte des exigences de la première avant de prendre une décision d'ordre purement militaire en apparence.

Je fais la même réserve en ce qui regarde les autres propositions du C^t Berger.

Cependant j'approuve très fortement son idée de constituer:

- (a) une réserve générale à Tombouctou
- (b) une réserve partielle à Gas.

Par contre je ne partage pas son avis en ce qui regarde les détachements de 10 à 25 hommes qu'il se propose d'installer à Ras-El-Ma-Taban Kort, Sensonko, Delimmar.

Ces petits postes auxquels leur faible effectif interdit soigneusement, sont sans action aucune du fait de leur inutilité et j'estime qu'ils sont à proscrire en règle générale.

Sans doute il faut des "yeux" à Ras-El-Ma et à Delimmar mais ce résultat sera obtenu par un poste fourni par forces de police (gardes cercles au poste).

Quelques (gardiens) seraient détachés dans ces postes pour aller à la section méhariste ou le poste le plus voisin.

ces quelques surpluses en feront autant qu'on pourrait
faire le détachement de tirailleurs que le Lt Berger propose
d'installer dans ces postes.

Le poste d'étapes de Tombouctou Tabankort paraît sans
utilité en tant que poste d'étapes. Il n'y a pas de raison
si l'on installe un poste de cette sorte dans l'O. Bokebo
pour ne pas en installer tous les 80 kilomètres de Bourem
au Hoggar. Les effectifs du B^{on} N^o 2 n'y suffiraient pas.
L'ideal est le point d'appui et le centre de ravitaillement des
meharistes de l'Atedrar et du Timétrin. L'argument de
"Tabankort" "poste grenier" n'a donc aucune valeur à
mon sens. Le poste serait d'ailleurs trop près du fleuve à cause
de la mouche.

denoué. C'est d'après ce qu'écrit le Lt Berger un poste
administratif. Il me paraît dans ces conditions tout indiqué
de lui attribuer une garnison le gars seul.

La nécessité d'éviter le fractionnement des unités en petits détache-
ments est d'autant plus impérieuse à l'heure présente que nos
cadres européens subalternes sont quelconques. L'ivre à lui-même
échappant à tout contrôle un sous-officier européen n'aura pas
peut être pas toujours l'énergie voulue pour maintenir son
détachement dans la main. Avec les exigences du service d'un
petit poste N^o le laisser aller ne tardera pas à apparaître, la dis-
cipline se relâchera, l'entraînement ~~de~~ deviendra nul et on
n'aura plus bientôt que des postes froids, sans aucune valeur
guerrière.

Au surplus une circ. du N^o des colonies (N^o 79 du 1-4 1915)
au sujet du rôle des postes militaires prescrit la constitution
de poste à faible effectif.

En terminant j'ai l'honneur d'appeler respectueusement votre
attention sur une question qui me paraît de la plus haute impor-
tance pour assurer la pacification définitive de la boucle (Gourma
du gouma)

C'est celle de l'attribution d'une garnison à Hombor chef lieu
du cercle du Gourma.

Je vous en écrirai dès que je serai sur place et que j'aurai un
croquis dore et déjà il apparaît qu'une force militaire stationnée
à Hombor, au centre du Gourma pouvant agir suivant les
le Lt Berger fait allusion dans son tableau de 1915 (col. 10)

soit sur les ~~autres~~ de l'Etat, mais certainement le
meilleur gage de la tranquillité au sud du Niger. J'ajoute
que la région de Hombori offre des ressources végétales abon-
dantes, ce qui n'est plus le cas des autres postes de la région
de Tombouctou.

Le Colonel Delestre



ant
usage